

Communiqué de Presse

Nantes, le 14 octobre 2015

Services au public : un accès globalement aisé sauf aux franges des départements

Favoriser l'accès aux services publics et marchands nécessaires à la satisfaction des besoins de la population est un objectif des politiques d'aménagement du territoire. Ainsi, dans les territoires moins bien pourvus, 1 000 maisons de services au public (MSAP) seront déployées sur l'ensemble du territoire national d'ici fin 2016.

Services publics : un accès aisé mais les petites communes pénalisées

80 % de la population ligérienne, concentrée dans la moitié des communes, habite à moins de 15 minutes par la route du panier d'équipements publics retenus comme le noyau des besoins de la population.

Les habitants des communes de plus petite taille ont des temps d'accès plus longs.

Des équipements publics généralistes facilement accessibles

92 % des Ligériens habitent dans des communes équipées en bureaux de poste et 76 % sont à moins de 10 minutes de la police nationale ou de la gendarmerie. Une majorité des habitants habite à moins de 15 minutes des centres médico-sociaux, des espaces publics numériques (EPN) et des centres de finances publiques.

De nombreuses communes éloignées des équipements publics spécifiques

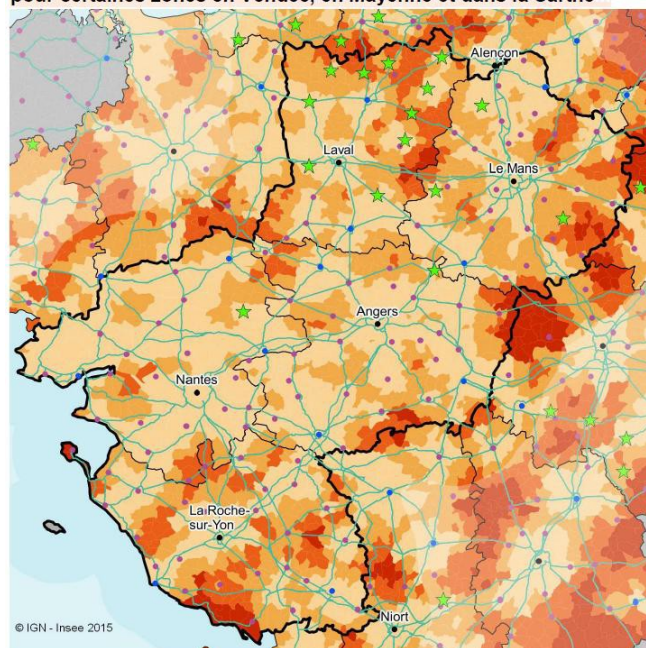
34 à 40 % des Ligériens résident dans des communes équipées de caisses d'allocations familiales (CAF), de centres locaux d'information et de coordination (Clic) et d'agences Pôle emploi. Dans les 15 MSAP de la région, la présence de permanences de ces équipements offre un service de premier niveau qui permet de réduire les temps d'accès.

Temps d'accès plus longs aux frontières des départements, en particulier en Vendée, en Mayenne et dans la Sarthe

16 % des communes sont à 18 minutes ou plus du panier public, ce qui représente 204 000 habitants (6 % de la population régionale).

En Vendée, 106 000 habitants sont à 18 minutes ou plus (17 % de la population départementale), 29 000 habitants en Mayenne (9 % de la population départementale) et 38 000 habitants dans la Sarthe (7 % de la population départementale). Le Maine-et-Loire et la Loire-Atlantique sont davantage préservés.

Services publics : une géographie des dessertes pénalisantes pour certaines zones en Vendée, en Mayenne et dans la Sarthe



Temps d'accès théorique (en minutes) :
 21 et plus
 de 18 à moins de 21
 de 15 à moins de 18
 moins de 15

— Routes principales
 • Préfectures
 • Sous-préfectures
 • Sièges sociaux d'EPCI

★ Maisons de services au public (MSAP) anciennement relais de services au public (RSP)

Sources : SGAR ; Insee, BPE 2013 – Distancier Metric.

Des équipements marchands de proximité avec un temps d'accès moyen réduit

La banque est **moins facilement accessible** (12 % de la population y accède en 10 minutes ou plus) ; suivent le fleuriste, la boucherie et l'épicerie. Pour les autres équipements de proximité - coiffure, restaurant, boulangerie, salle ou terrain de sport -, au moins 90 % de la population habite dans une commune équipée.

Les équipements marchands plus rares : accès plus long au cinéma, moins à l'école de conduite

Le cinéma est éloigné de 15 minutes ou plus pour 28 % de la population. Les autres équipements - écoles de conduite, supermarchés, librairies, stations-services - sont accessibles par au moins 97 % de la population en moins de 15 minutes.

Préfecture de la région Pays de la Loire, Préfecture de la Loire-Atlantique

Service régional de la communication interministérielle (SRCI)
 02 40 41 20 91 / 20 92

pref-communication@loire-atlantique.gouv.fr

www.pays-de-la-loire.pref.gouv.fr

Insee Pays de la Loire - Insee Analyses n°20, octobre 2015

sur la page <http://www.insee.fr/pays-de-la-loire>

(rubrique Les publications > Insee Analyses)

Contact presse Insee : 02 40 41 75 89

bureau-presse-pays-de-loire@insee.fr